

Paris, le 30 octobre 2017 – N° 118/H030

Le bureau du Cnis s'est réuni sous la présidence de Patrice Duran le 19 octobre 2017.

La séance a commencé par une présentation de la collecte multimode pour les enquêtes de l'Insee par **François Beck et Gaël de Peretti**. Après un rappel de la définition et des enjeux de ces enquêtes, des éléments de comparaison entre les différents modes de collecte (en face-à-face, par téléphone, papier, par internet) ont été apportés et quelques résultats ont été présentés à partir des enquêtes ménages en production. Trois enquêtes expérimentales menées à l'Insee (Vols, Violence et Sécurité, Logement Web et Muse : projet multimode sur l'enquête emploi) ont complété cette présentation.

Patrice Duran a consulté le bureau sur la nomination du nouveau président de la Commission « Environnement et développement durable » en remplacement de Michèle Pappalardo. Il a proposé la nomination de Xavier Timbeau, directeur principal de l'OFCE et membre notamment du conseil scientifique du Conseil français de l'énergie et du Conseil économique pour le développement durable.

Le bureau a approuvé cette nomination.

Patrice Duran a également annoncé la nomination de Michel Isnard, qui était auparavant chef de l'Unité des affaires juridiques et contentieuses à l'Insee, comme président du Comité du contentieux.

Patrice Duran est ensuite revenu sur la rencontre du Cnis du 22 juin dernier qui avait pour thème la mesure des discriminations dans le domaine de l'emploi. Il a précisé que la réponse apportée par le Cnis sur le sujet de la discrimination avait été traitée en deux temps au cours de l'année 2017. La commission Emploi, qualification et revenus du travail du printemps a abordé les données statistiques relatives aux représentants du personnel et la rencontre du 22 juin a traité de la mesure de la discrimination dans le domaine de l'emploi de manière plus large.

Les documents de travail qui résultent de ces deux manifestations (comptes rendus) ou qui les accompagnent (document de travail du Cnis « Les discriminations dans le domaine de l'emploi » d'août 2017) sont mis à disposition du public via le site du Cnis et apportent une utile contribution aux débats sur ce sujet, par ailleurs abordé à de multiples reprises au cours de la même période, dans différentes instances autres que le Cnis. Par ailleurs, une Chronique du Cnis (publication largement diffusée de 4 à 8 pages) est en cours de rédaction pour valoriser auprès du grand public les différentes contributions de la rencontre.

Divers points d'actualité du Cnis ont ensuite été abordés.

Dans la suite du rapport sur l'accès des chercheurs aux données administratives, Patrice Duran a rencontré le directeur adjoint du cabinet de Frédérique Vidal, en présence de la chef du service statistique ministériel, pour examiner les modalités de mise en œuvre opérationnelle des préconisations du rapport. Le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est très favorable à une mise en œuvre rapide des principales recommandations du rapport, notamment la diffusion d'un vade mecum à destination des chercheurs.

Le colloque sur la mesure du numérique se tiendra le 7 ou le 14 mars 2018 et sera structuré en trois parties : La mesure de la croissance dans le cadre de l'économie numérique, les statistiques des

entreprises et des marchés à l'ère du numérique, l'impact du numérique sur les statistiques du marché du travail (emploi, métiers, compétences).

Un groupe de travail d'appui à la refonte de la PCS (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles) sera proposé lors de la prochaine commission Emploi, qualification et revenus du travail.

Le groupe de consultation du Cnis qui s'était réuni 3 fois sous la présidence de Jacques Freyssinet, en amont de la refonte en janvier 2016 de la publication Dares-Pôle Emploi sur les statistiques mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois, s'est réuni le 16 octobre 2017 pour réagir à de nouvelles propositions d'évolutions de la publication.

La refonte du site Internet du Cnis se poursuit dans le calendrier prévu. Le nouveau site devrait être déployé début décembre 2017.

Les commissions d'automne, dont certaines se sont déjà déroulées, ont respectivement pour sujet central les thèmes suivants :

Entreprises et stratégies de marché : le dispositif d'observation du tourisme par la statistique publique, Service publics, services aux publics : le handicap et la dépendance des personnes âgées, Territoires : les données carroyées (sujet 1) et la connaissance localisée de la précarité (sujet 2), Emploi, qualification et revenus du travail : les parcours d'insertion professionnelle des jeunes, Système financier et financement de l'économie : le rapport de l'observatoire de l'inclusion bancaire, Démographie et questions sociales : l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes.

Jean-René Brunetière a présenté l'avancement du groupe de travail restreint sur la déclinaison française des objectifs de développement durable. Ce groupe s'est réuni deux fois depuis sa création en mars 2017 pour définir le fonctionnement, le calendrier et le mandat définitif du groupe plénier qui fonctionnera à partir de fin octobre 2017 et se réunira pour la première fois dans cette configuration le 22 novembre prochain. Les travaux du groupe devraient s'achever courant 2018.

Sylvie Lagarde a commenté l'actualité du service statistique public (SSP), en l'absence de Jean-Luc Tavernier retenu dans une autre instance.

Au titre des dossiers internationaux, la conférence annuelle des Directeurs généraux d'INS, qui s'est tenue à Budapest le jeudi 21 septembre, était consacrée aux questions de « mouvements de population et d'intégration et des statistiques des migrations ». Le débat a été centré sur les migrations internes à l'Union européenne. La question des données à caractère personnel a été évoquée à plusieurs reprises. Enfin, l'intégration des immigrés a été abordée principalement par la France à partir de la présentation par le SSM Immigration du rôle des enquêtes par sondage dans la connaissance du processus d'intégration ELIPA (enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants) pour les nouveaux arrivants et Teo (Trajectoires et Origine) pour les immigrés et leurs descendants. Le Comité du système statistique européen (CSSE) s'est réuni le 22 septembre 2017, principalement autour de la révision du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, dont la dernière version date de 2011. La nouvelle version de ce code devrait introduire un nouveau principe inscrit dans la loi du rôle des INS en matière de coordination du SSP et de coopération entre INS européens. Le séminaire « Insee 2025 en actes » qui s'est tenu fin août a permis de faire un point d'étape sur le plan d'actions du projet Insee Horizon 2025 et d'explorer les enjeux transversaux soulevés par sa mise en œuvre au sein du SSP. L'une des sessions portait sur la vision 2020 européenne et a été l'occasion d'une mise en perspective avec le projet stratégique Insee 2025. Bien que les deux exercices soient de nature différente, les deux projets convergent sur leurs orientations principales : prendre en compte l'élargissement des publics pour la demande d'information statistique, investir dans de nouvelles sources et de nouveaux appariements, mieux partager les méthodes, les outils, les expériences et les données. Enfin, plusieurs manifestations internationales ont eu lieu depuis le dernier bureau : le 61^{ème} congrès biennal de l'Institut International de Statistiques (ISI) qui s'est tenu à Marrakech en juillet, la conférence des statisticiens européens en juin organisée autour de trois sujets : la mesure de la pauvreté, l'évolution attendue des compétences des instituts de statistique, le renforcement de la coordination entre les instituts nationaux de statistique et de géographie et le Comité statistique et des politiques statistiques, qui a eu lieu à Genève du 21 au 22 juin et au cours duquel l'OCDE a annoncé la constitution prochaine d'un groupe de comptables nationaux, statisticiens et économistes pour travailler sur les enjeux statistiques de la mondialisation.

Le cadre institutionnel français conduit à faire évoluer la diffusion des fichiers de production et de recherche (fichiers FPR), l'obligation de la nouvelle loi numérique de mise en ligne des bases de données non confidentielles étant porteuse pour ces fichiers d'un risque de ré-identification indirecte. De nouvelles procédures ont été recherchées avec le Comité du secret statistique et les Archives de France et seront mises en œuvre début 2018.

Concernant l'actualité du service statistique public, il a été proposé de transférer la gestion des travaux statistiques de la compétence de l'ex-SSM Pêches du SDES vers le service statistique ministériel de l'Agriculture, à la suite des attributions confiées aux différents ministères dans le cadre des élections présidentielles de 2017. Un numéro d'identifiant national élève, l'INE est unique depuis la rentrée 2017 pour tous les élèves des établissements scolaires sous tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale. Depuis le 19 juin dernier, 90 000 séries chronologiques ont été intégrées sur le site insee.fr et sont directement consultables. Plusieurs projets sont en cours ou vont être lancés par le SSP : la rénovation de la PCS, l'évaluation du dispositif CP dédoublés en REP+, la refonte de la publication sur le chômage. Enfin, deux événements auxquels l'Insee est associé sont évoqués : le 16ème colloque de l'Association de comptabilité nationale qui s'est tenu en juin et la compétition de statistiques, qui aura lieu en 2018 avec le soutien du ministère de l'éducation nationale et d'Eurostat.